



LE BLAINVILLOIS

Septembre 2010
Nouvelle édition n° 19

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Des travaux pour le plaisir de tous
- Exposition à la Médiathèque
- Rentrée de l'École de Musique

DANS VOS AGENDAS



A SAVOIR

À partir du 28 septembre, la télévision passera au tout numérique. Il est donc nécessaire de modifier son installation afin de continuer à recevoir les chaînes. Pour vous aider, une équipe de Tous au Numérique s'installera Place de Lorraine **jeudi 16 septembre de 8h00 à 15h00**. Ils seront présents afin de vous apporter toutes les informations nécessaires à une bonne transition. N'hésitez pas à aller les voir, une assistance est possible.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Durant la période estivale où chacun s'accorde une pause, les services municipaux ont continué de fonctionner que ce soit pour l'accueil des enfants, la préparation de la rentrée scolaire ou la réalisation de nombreux travaux présentés dans ce blainvillois.

Cette année, et c'est une première, l'accueil en crèche a été maintenu y compris au mois d'août pour répondre aux attentes des familles.

L'accueil de loisirs MACARON a quant à lui fonctionné jusqu'au 20 août. Plus d'une centaine d'enfants ont participé aux nombreuses activités, animations et sorties proposées par une équipe d'animation solide et cohérente.

Le rapport de l'Inspecteur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex-Jeunesse et Sports) venu cette année vérifier le fonctionnement du centre, précise que :

" les locaux sont clairs et spacieux "

" le planning d'activités est structuré autour de grands thèmes et offre une réelle richesse et diversité d'animations. Les enfants ont ainsi la possibilité de s'immerger dans des mondes différents et développer leur imaginaire " et souligne que

" les sorties sont toujours culturelles et entrent dans une cohérence pédagogique. Les réalisations des enfants sont mises en valeur auprès des parents sous différentes formes ".

Merci à toutes celles et ceux de nos agents et de nos élus qui ont permis que tout cela soit mené à bien.

Maintenant je vous invite à lire ce Blainvillois de rentrée où vous sont présentées des actions de notre équipe municipale.

Bonne lecture et bonne rentrée.

Le maire

Annie Farrudja



A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 20 septembre** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Les **mercredis 8 et 22 septembre**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Scrabble

Reprise de l'activité le **mardi 7 septembre**.

Tickets Jeunes Sports Loisirs Culture

Pour les jeunes de 8 à 18 ans (nés entre le 01.01.1992 au 31.12.2002) : Planche de 40 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville et Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions.

Ticket Jeunes Etudes

Il s'adresse aux jeunes blainvillois nés entre le 1er janvier 1986 et le 31 décembre 1994 qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les scolarités de type : BAC Pro, BEP, CAP, etc... n'ouvrent pas droit à l'aide). D'un montant de 75 euros par an renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation.

Pour ces deux types d'aide, s'adresser au bureau du C.C.A.S. les mardi et jeudi de 9 h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou le mercredi de 9h00 à 12h00. Tél. 03 83 75 50 32.

Enquête publique

Par arrêté préfectoral du 10 juillet 2009, l'Etat a prescrit la révision partielle du plan de prévention des risques d'inondations de la vallée de la Meurthe et de ses affluents de Blainville-sur-l'Eau à Laneuveville-devant-Nancy. Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public en mairie de Blainville-sur-l'Eau le **lundi 30 août 2010** de 15h00 à 18h00 et le **samedi 18 septembre 2010** de 9h00 à 12h00.

Vente de bois de chauffage et de houppiers

Comme indiqué dans le Blainvillois de juillet-août, la commune vend du bois de chauffage (43 euros le stère) et des houppiers seront bientôt à couper. Conditions et inscriptions en Mairie.

Collecte des objets encombrants

Mercredi 8 septembre - Sortir les objets la veille au soir après 20h00.

La vie commerçante

- Installation du cabinet para-médical au 1 A rue Galliéni.
- Une carrosserie s'installe sur la zone du Douaire Saint-Aignan. Olivier ROMAIN vous accueille pour tous travaux de carrosserie et de peinture. Bonne chance à lui.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : EXPOSITION



Du 1er au 30 septembre, la Médiathèque l'Eau Vive accueillera les photographies de la collection "A la ferme" de Nicolette HUMBERT. Un voyage étonnant au plus près des animaux qui fascinera petits et grands. À noter que les photographies réalisées par les enfants lors du stage de juin seront également présentées.

> **Mardi 28 septembre 2010 - Soirée littéraire avec Didier SARRASSAT (18h00)**

Les nouveautés de la
Médiathèque sont sur
www.blainvillesurleau.fr

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudi 9 septembre de 14h30 à 19h00 - Thé dansant à la MFC

Organisé par le comité FNACA, animé par André GENE et son orchestre. Entrée 8 euros.

Jeudi 16 septembre dès 14h00 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre Stanlor. Entrée 7 euros.

Du 13 au 17 septembre de 17h30 à 19h00 - Inscription du Groupe Orage

Le Groupe Orage de l'AMFC vous attend à la salle communale du Haut des Places pour les inscriptions de la "Danse moderne chorégraphique".

Samedi 18 septembre de 14h00 à 17h00 - Après-midi sportif pour tous

Organisé à la piscine de Damelevières par l'Association des Handicapés Jeunes et Adultes de Blainville Damelevières et environs. Mini jeux (fléchettes, chamboule-tout, quilles...), présence des Frelons de Gerbéviller. Inscription dès 13h30, 1 euro par personne.

Samedi 9 octobre à 20h30 - Repas dansant

Organisé à la MFC par l'Association des Handicapés Jeunes et Adultes de Blainville Damelevières et environs. Renseignements et inscriptions : M. Senn Christophe (06 49 28 59 77).

SPORT ET LOISIRS

Tennis

Inscription école de tennis pour les enfants de 5 à 18 ans le vendredi 17 septembre de 17h00 à 19h00 et le samedi 18 septembre de 10h00 à 12h00 au club zone de loisirs à Damelevières.

Pétanque

Dimanche 5 septembre : Challenge René Zugmeyer • Doublette - 14h30

Mardi 28 septembre : Challenge Michel Malglaive • Triplettes aînés - 14h00

Basket

Jeudi 2 septembre 17h30: reprise des entraînements BM + inscriptions MPM / PM

Vendredi 3 septembre 19h00 : reprise des entraînements MM

Vendredi 3 septembre 20h30 : reprise des entraînements SMEX

CELEBRATION

Libération de Blainville-sur-l'Eau et de Damelevières

Dimanche 12 septembre - 66ème anniversaire de la Libération de nos villes et 68ème anniversaire de la création du Groupe Lorraine 42 :

10h30 Messe en l'Église de Damelevières,

11h20 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Damelevières avec la participation de la fanfare Les Libellules,

11h35 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau avec la participation de la fanfare Les Libellules,

11h45 Stèle du Souvenir - Rond point de la Tuilerie à Blainville-sur-l'Eau.

A 12h00, un vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités à la Maison des Fêtes et de la Culture de Blainville-sur-l'Eau.

CHEZ NOS VOISINS

Vendredi 3 (le soir), samedi 4 et dimanche 5 septembre : Fête Patronale.

Vendredi 24 septembre : concert de musique tzigane et d'Europe Centrale - orchestre André Paul Schwartz - entrée libre - Salle des fêtes de Damelevières 20 H 30 -

Dimanche 26 septembre

Auto journée : 32ème slalom dans les chenevières

Animation dans les rues - Organisé par le comité des fêtes et l'ASA Nancy

LE LAEP OUVRE SES PORTES

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (ex-Coffre des Découvertes) déménage et s'installe dans les locaux précédemment occupés par Mirabelle. Afin de découvrir les nouveaux aménagements, le LAEP propose le **mercredi 15 septembre** une journée portes-ouvertes destinée à tous. Et à cette occasion, les visiteurs pourront assister à **15h30** au spectacle des **Sourcieuses : Au pays des rondeurs**.



Photographie : Hugues Bonnel

RENTREE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Nouveaux locaux et nouvelle directrice

Participant elle aussi aux différents déménagements qui ont eu lieu cet été (Mirabelle a rejoint Macaron et l'AMFC s'est installée à la Maison des Associations, le Coffre des Découvertes et la Ludothèque intègrent l'ex-Mirabelle), l'École Municipale de Musique débutera la saison 2010 - 2011 dans ses nouveaux murs, à savoir le premier étage de la MFC. Le 18 septembre de 14h00 à 17h00, les enseignants vous accueilleront pour les inscriptions et les cours reprendront dans la foulée. Et en plus des nouveaux locaux, une nouvelle directrice rejoindra l'équipe actuelle afin de coordonner et d'organiser la vie de l'école, ceci en totale concertation avec la municipalité et les professeurs déjà présents.

Retrouvez le compte-rendu détaillé du Conseil Municipal sur www.blainvillesurleau.fr rubrique Citoyen, et sur les panneaux d'affichage de la Mairie



INFORMATIONS

Civisme : Sens du stationnement

En agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé par rapport au sens de la circulation selon les règles suivantes : sur l'accotement, lorsqu'il n'est pas affecté à la circulation de catégories particulières d'usagers et si l'état du sol s'y prête, pour les chaussées à double sens, sur le côté droit de celles-ci, pour les chaussées à sens unique, sur le côté droit ou gauche, sauf indication contraire explicite. Le stationnement sur le trottoir est interdit.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

TROP DE DISCOURS, PAS ASSEZ D'ACTION.

Nous ne sommes pas seuls à nous poser des questions... Malgré notre interpellation récente au conseil municipal, nous avons de bonnes raisons d'être inquiets. Plusieurs questions importantes restent en suspens :

- L'école municipale de musique : des parents et usagers nous ont fait part de leur inquiétude quant au statut des enseignants devenu, semble-t-il, subitement précaire. Pourquoi aujourd'hui remettre en cause les compétences des personnes qui ont porté cette école depuis sa création. La délocalisation récente à la MFC de cette structure préfigure-t-elle sa disparition ?
- Lorsque l'on est en charge d'une collectivité et que l'on est en droit d'effectuer des commandes et des paiements publics, cela ne dispense pas du minimum de débats sur l'opportunité de ceux-ci... On peut discuter de l'inflation du parc micro-informatique et de son utilisation réelle, des téléphones portables ou des acquisitions de véhicules. Surtout lorsque l'on apprend qu'ils seraient pour certains destinés à désherber... Nous nous sommes rendu compte depuis deux ans que le gel, seul, fait ce travail.
- Les Blainvillois sont las des questions qui restent sans réponses et des études qui aboutissent à des rues mal éclairées, des plateformes de tri insalubres, des friches qui s'étendent au cœur de la cité et des effets d'annonce sans lendemain.

Nous sommes aujourd'hui plus que jamais désolés pour tous les citoyens qui s'intéressent à "l'évolution" de notre cité. Les Blainvillois ne méritent pas cette forme de mépris qui consiste à ignorer le plus souvent les questions posées...

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

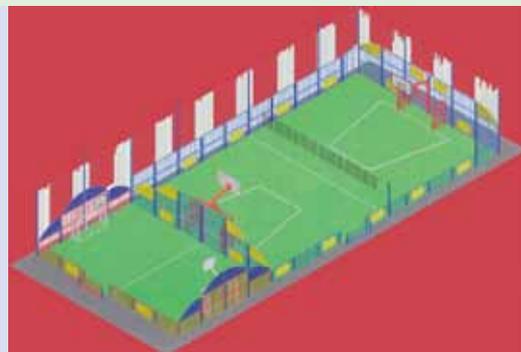
LA VILLE CHANGE

Depuis plusieurs semaines, vous avez pu constater quelques changements dans votre environnement. La municipalité a décidé de lancer un programme de travaux visant à améliorer le quotidien des Blainvillois, et plus spécifiquement les familles et scolaires. Par des projets ambitieux soutenus par la Région Lorraine, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et l'État qui apportent leurs contributions au travers de subventions, la ville se dote aujourd'hui d'équipements destinés à tous, et ce au coeur même de la cité et des quartiers.



Haut des Places : Plus qu'un équipement sportif !

Profitant des vacances et de l'absence des élèves, les pelleuses et autres engins ont envahi le terrain situé entre les deux écoles du Haut des Places pour y installer l'équipement sportif et ludique que nous avons déjà évoqué dans ces pages. Mais il faut également savoir



qu'en plus de cet aménagement qui servira aux scolaires, à l'espace périscolaire et aux familles du quartier, des jeux destinés aux 0 - 12 ans prendront place l'an prochain afin de permettre au plus grand nombre de profiter des installations. Il est également important de noter que la cour de l'école élémentaire a été entièrement sécurisée grâce à de nouvelles clôtures.



Immeubles de Mont : tout pour la famille

Les habitants ont remarqué une certaine agitation autour des pâtis qui jouxtent les immeubles. C'est un début car prochainement, un équipement sportif et ludique, des tables de pique-nique, des jeux pour les petits et les grands, et de nouveaux aménagements urbains seront installés au coeur de ce quartier. Une seule volonté, que le bien-vivre à Blainville-sur-l'Eau profite véritablement à tous.

Terrain annexe : optimisation de l'espace

Laissée à l'abandon depuis quelques années, la dalle de béton située à côté du stade d'entraînement ne permettait pas vraiment la pratique de jeux ou d'activités physiques. Désormais, grâce à la présence de buts et de panneaux de basket, de tables et de bancs, et à l'installation future de filets pare-ballon, d'aménagements de confort et d'éléments ludiques axés sur le fitness, ce lieu est clairement dédié à la pratique sportive.

Il est également à noter que la majeure partie des travaux a été réalisée par l'équipe Renovacio.



Et plus encore...

À cette liste, il est bon d'ajouter les aménagements de sécurité dans la cour de l'école Jean Jaurès, la toiture de l'école Jules Ferry qui va être entièrement refaite et équipée de panneaux photovoltaïques (dont le coût ne sera pas supporté par les Blainvillois), le cimetière et bien sûr le nouvel espace périscolaire qui accueillera les enfants au Haut des Places.